



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>31002</b>	De <b>Mme Alexandra Valetta Ardisson</b> ( La République en Marche - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Gynécologues en France	<b>Analyse</b> > Gynécologues en France.
Question publiée au JO le : <b>07/07/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b>		

### Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet des gynécologues en France. En effet, au 1er janvier 2020, le nombre des gynécologues médicaux en France, pour près de 30 millions de femmes en âge de consulter, serait passé sous la barre des 1 000, ce qui représenterait une diminution de 41,6 % du nombre de praticiens par rapport à l'année 2019. Mme la députée a été alertée par le Comité de défense de la gynécologie médicale sur cette situation qui risque de présenter un risque considérable pour la santé des femmes, qui à l'heure actuelle ont des difficultés à consulter régulièrement un gynécologue médical, et ceci malgré l'augmentation des postes attribués depuis 2003. Ces consultations fréquentes chez les gynécologues médicaux permettent pour les femmes de tout âge d'avoir un suivi adapté, notamment pour obtenir des dépistages précoces d'éventuelles maladies, leur donnant ainsi une meilleure chance de guérison. Pour la protection de la santé des femmes, il pourrait être nécessaire que des postes d'internes ouverts pour la formation de nouveaux gynécologues médicaux soient rétablis. Ainsi elle souhaiterait savoir si des mesures sont à l'étude par le ministère pour augmenter les effectifs de gynécologues médicaux.